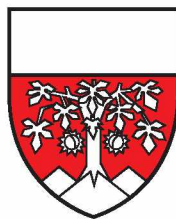


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable :
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :
Greffe municipal

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

Billet du Syndic

Rétrospective

Au moment de quitter mes fonctions au sein des Autorités municipales, il me paraît intéressant de jeter un bref coup d'œil dans le rétroviseur. J'ai débuté comme secrétaire du Conseil communal le 1^{er} janvier 1975. A cette époque, la Commune comptait 3'038 habitants. Au 31 décembre 2010, nous étions 5'549.

En 1974, les recettes communales se sont montées à **Fr. 3'882'000.-** et les dépenses à **Fr. 3'267'000.-**. Actualisées en francs de 2010, ces sommes sont équivalentes à **Fr. 8'033'346.-** pour la première et à **Fr. 6'759'642.-** pour la seconde. En 2010, les revenus ordinaires ont atteint **Fr. 29'943'491.-** et les charges ordinaires **Fr. 31'018'365.-** laissant apparaître un excédent de charges de **Fr. 1'074'874.-**. Si l'augmentation de la population de 1975 à 2010 a été de 82.6%, l'augmentation, à valeur constante, a été de 272% pour les recettes et de 358% pour les dépenses.

En 1975, le Conseil communal comptait déjà 65 membres. Toutefois, les 7 municipaux faisaient partie avec voix consultative du corps délibérant. Ce n'est que depuis 1986 que les Municipaux ne sont plus membres du Conseil communal.

Du 1^{er} janvier 1998, date de mon entrée en fonction comme Syndic du Mont, au 30 juin de cette année, j'ai rédigé 81 billets du Syndic. Par ces messages bimestriels, je me suis efforcé de vous renseigner sur les très nombreux sujets d'actualité touchant à la vie et à l'avenir de notre Commune. Les transferts de charge du Canton sur les communes ont été abordés sur de nombreux billets.

Ces transferts ont débuté entre 1998-1999 avec ETACOM dont l'objectif était d'établir une nouvelle répartition des tâches et des charges entre le Canton et les communes. C'est aussi à partir de ce moment que les finances cantonales se sont rapidement et massivement

dégradées et que la dette du Canton de Vaud a dépassé 8 milliards de francs en 2004 pour retomber à moins de 2 milliards cette année. Cet assainissement, comme je l'ai souvent écrit, s'est fait grâce à la participation des communes au paiement de la moitié de la facture sociale au sujet de laquelle elles n'ont rien à dire. Cette participation représente, pour 2011, une contribution de **Fr. 500 millions** des 375 communes vaudoises dont **Fr. 7'500'000.-** pour le Mont soit **Fr. 1'305.-** par habitant.

Si le Canton a pu, grâce à ce système rembourser ses dettes, il n'en n'a malheureusement pas été de même du Mont dont le montant total des emprunts a passé de **Fr. 9'300'000.-** en 2004 à **25 millions** au 31 décembre 2010. Cette dette communale va malheureusement augmenter ces prochaines années en raison des nombreux investissements rendus indispensables par l'accroissement de la population montaine.

En décembre 2010, la Municipalité a présenté au Conseil communal, un document intitulé : « Plafond d'endettement et planification financière 2006-2011 ». Il s'agissait d'intentions pouvant être réalisées durant la législature qui s'achève. Le montant maximum de l'endettement durant cette législature a été arrêté à **40 millions** de francs. Afin de couvrir les intérêts de cette dette, il était prévu d'augmenter le taux d'imposition communal de 15 points.

Aujourd'hui, les investissements acceptés par le Conseil communal se montent à plus de **46 millions** de francs dont environ la moitié (**25 millions**), sont réalisés et ont été en grande partie financés par le recours à l'emprunt. Le taux d'imposition communal a été augmenté de 5 points pour 2010. Pour 2011, le Conseil communal, à une voix de la majorité, a décidé de l'abaisser de 6 points suivant une recommandation du Canton dont le taux d'imposition augmente de six points.

Avenir

La Commune possède une trentaine de bâtiments dont la valeur ECA dépasse **100 millions de francs**. Certains ont fait l'objet d'une information dans ces

billets en raison de leur construction, de leur transformation voire de leur inauguration. En raison du développement de la Commune durant ces prochaines années, nous construirons des bâtiments scolaires notamment sur le site du Mottier où les travaux de réalisation de la première des Trois Danseuses viennent de débuter.

Il faudra aussi assumer de nouvelles charges dues au développement de la desserte par les transports publics ainsi que, mais l'ampleur de celles-ci est inconnue aujourd'hui, par la prise en charge des écoliers en dehors des heures de classe.

« Le moulin législatif cantonal » tourne à plein régime afin d'élaborer lois, et règlements, en cette matière, qui contraindront les communes à mettre sur pied et à financer de telles prestations. Au nombre de celles-ci, figure la Loi sur les écoles de musique qui vient d'être acceptée par le Grand Conseil. Le financement de ces écoles sera réparti à raison d'un tiers à charge du Canton, un tiers par les communes et un tiers par les parents.

Au chapitre des nouvelles charges figure aussi la réforme de l'organisation policière dont la seule certitude à ce jour est un nouveau transfert de charges sur les communes sans connaître les principes qui régiront cette nouvelle organisation.

Enfin, j'espère que le remaniement parcellaire, qui a débuté en 1982, arrivera à son terme durant la législature 2011-2016. S'il n'a pas évolué plus rapidement, cela est dû aux continuel recours émanant toujours des mêmes membres du Syndicat des Améliorations Foncières chaque fois qu'une décision ou un projet peut être contesté devant les tribunaux. Cette « mauvaise plaisanterie » a assez duré et il est temps que les membres du Syndicat puissent enfin entrer en jouissance de leurs nouveaux droits.

Je souhaite bon vent à la nouvelle Municipalité et en particulier à mon successeur Jean-Pierre Sueur dont j'ai eu le plaisir d'apprécier les compétences notamment dans son poste de 1^{er} Vice-syndic.

Daniel Grosclaude, Syndic

Reflets du législatif

Siégeant comme à l'accoutumée sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité en corps, le Législatif montain s'est retrouvé en salle des délibérations au soir du lundi 2 mai écoulé. Si l'ordre du jour qui l'y attendait semblait peu nourri, il devait pourtant conduire aux discussions ma foi fort alimentées qui pimentèrent cette première séance de l'année.

Réaménagement des arrêts de bus le long de la ligne 8

Le préavis s'attache à décrire, arrêt par arrêt, les aménagements prévus le long de la ligne TL N° 8 de la route de Lausanne au Grand-Mont, l'électrification progressive de la ligne susmentionnée, l'organisation des abris ainsi que le renouvellement de l'éclairage public y afférent. Passages sécurisés pour les piétons, abris couverts, couverts à vélos, trottoirs élargis, arrêts déplacés, signalisation lumineuse... ces nouveaux aménagements suscitent moult interrogations, suggestions, commentaires ou recommandations. Après un examen pour le moins détaillé des travaux projetés, les élus montains décident de suivre les recommandations des Commissions des finances et ad hoc et d'amender le préavis en différant la réalisation d'une boucle de rebroussement prévue à Coppoz-poste. Ils ramènent, de fait, le crédit initial demandé de **5,135 millions à 4,775 millions** en autorisant la Municipalité à engager les autres travaux d'aménagement décrits dans le document soumis.

Création d'un carrefour-giratoire « Lanterne-Rionzi » Déplacement et aménagement du Chemin du Rionzi

La nécessité de l'aménagement de ce carrefour-giratoire entre le chemin du Rionzi et la route de la Lanterne est principalement motivée par la présence des trois plans de quartier « Pré-Marin », « Champ d'Aullie » et « Champ Meunier ».

Le plan de quartier « Champ d'Aullie » se situe dans le périmètre du Syndicat des Améliorations Foncières (Syndicat AF) communal. L'équipement des terrains à bâtir inclus dans ce cadre est à la charge de ce dernier. Le tronçon du Chemin du Rionzi longeant le plan de quartier « Champ d'Aullie » fait partie intégrante de ce périmètre. Il est prévu de réaménager ce tronçon en créant une rue de quartier à l'usage des habitants des plans de quartier « Pré-Marin » et « Champ d'Aullie ».

Parallèlement à ces travaux, la Commune procédera au remplacement du collecteur des eaux claires, sous dimensionné au niveau de ce tronçon.

Le Syndicat AF ne disposant pas encore des fonds nécessaires à la réalisation de ces travaux d'aménagement, il est admis que la Commune en avance le montant tout en assurant la maîtrise de l'ouvrage. Elle se remboursera au moment de la répartition des frais. Le montant sollicité par voie de préavis n'est donc qu'une avance sans intérêt accordé au Syndicat.

A l'examen du dossier qui lui est soumis, l'organe délibérant adopte le projet tel que présenté. Il autorise la Municipalité à engager les travaux de création d'un carrefour-giratoire « Lanterne-Rionzi » et d'aménagement du chemin du Rionzi pour le compte du Syndicat AF en lui accordant un crédit de **1,135 million**. Il autorise également la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement et de remplacement du collecteur EC pour un montant de **225'000 francs** (HT).

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

De la Municipalité

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au No de Tél. 021 651 91 91 jusqu'au 17 juin 2011.

Prix par stère, en bûches de 1 m :

Hêtre	Fr. 75.-
Frêne et autres	Fr. 70.-
Transport à domicile	Fr. 30.-
	(par stère)
Coupé en bûches	Fr. 30.-
de 30 cm ou 50 cm	(par stère)

Appel aux propriétaires de chiens

Depuis quelques années, le Service des Domaines & Forêts place régulièrement des « Robidogs » dans plusieurs endroits de la Commune fréquentés par des détenteurs de chiens. Malgré cela on constate encore beaucoup trop de crottes de chiens abandonnées sur les trottoirs, les bords de routes et les autres cheminements utilisés par des piétons ainsi que dans les champs.

Afin d'éviter les désagréments causés par ces souillures, il suffit que les personnes qui promènent des chiens se munissent de sachets que l'on trouve dans ces « Robidogs » et de les y déposer. Il s'agit là d'une simple courtoisie vis-à-vis des promeneurs et des agriculteurs.

La Municipalité

Travaux à la route de Lausanne

La route de Lausanne s'équipe pour accueillir les trolleybus et améliorer la sécurité des piétons

Le développement des transports publics ne va pas sans un certain nombre d'aménagements. Le prolongement de la ligne TL 8 et son électrification jusqu'au Grand Mont nécessitent un réaménagement de la chaussée, principalement aux abords des arrêts. Ces nouveaux arrêts sont conçus selon les exigences liées à une ligne urbaine, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs arrêts seront équipés de couvert à vélos, améliorant ainsi l'attractivité de la ligne pour ceux qui ne résident pas à proximité immédiate.

Ces travaux permettront également de sécuriser les traversées piétonnes de cette artère par la création d'îlots et localement l'installation de feux.

Les investissements relatifs à l'électrification proprement dite ont été engagés par les TL dès le mois de mars. Le Conseil communal vient d'approuver la demande de crédit permettant à la Commune de réaliser les arrêts et leurs abords. Les autorités se réjouissent donc de pouvoir offrir à la population montaine la mise en service d'une première ligne de transports publics de fréquence urbaine dès la fin de cette année.

Elle remercie les usagers de leur compréhension face aux inconvénients qu'engendreront inévitablement les nombreux chantiers qui s'ouvriront sur cet axe jusqu'à la mise en service de cette ligne.

*Michel Odier
Municipal des travaux*

Hébergement temporaire de personnes migrantes

Par lettre recommandée du 15 avril 2011, M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, informe la Municipalité qu'il ordonne l'ouverture immédiate de l'abri de protection civile de Crétaison afin d'y héberger temporairement des requérants d'asile.

La date d'ouverture de cet abri n'est pas encore fixée car il est réservé depuis longtemps pour héberger des Chœurs d'enfants lors du festival de la Cité et au début du moins de juillet pour la Gymnaestrada.

La Municipalité

A tous nos Aînés

**Souvenez-vous de l'été 2003... !
La canicule... La chaleur...
Difficultés pour certains...**

Suite à une demande du Service de la Santé publique, des mesures communales sont en préparation afin de prévenir un épisode caniculaire et ses conséquences sur les seniors non pris en charge par les soins à domicile (CMS) ou les EMS.

Ces mesures sont les suivantes :

- La création d'une marche à suivre concrète en cas de période caniculaire.
- L'établissement annuel d'une liste de personnes domiciliées sur la Commune dites « exposées », c'est-à-dire répondant à un certain nom-

bre de paramètres. Ces personnes nécessiteront un contact à partir du 3^e jour de période caniculaire.

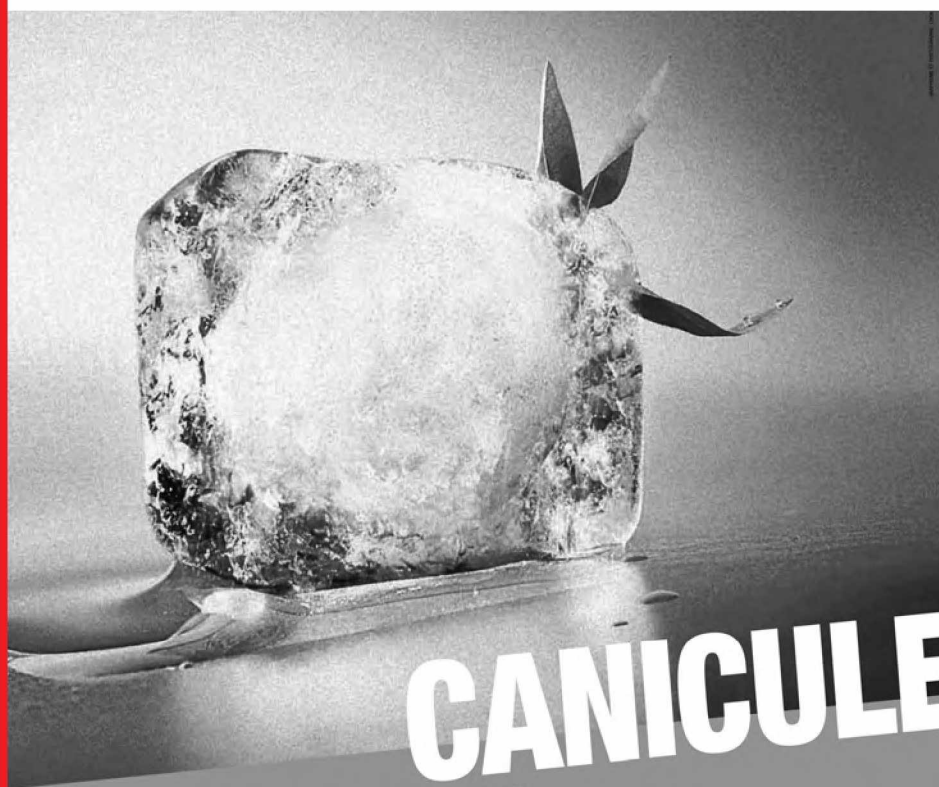
- L'établissement d'une liste de « visiteurs » chargés de prendre contact avec les personnes de plus de 75 ans afin de les sensibiliser aux mesures à prendre.

En cas de déclenchement du plan canicule, le but est de prévenir ou d'atténuer les atteintes à la santé dues à la chaleur accablante. L'intention est de proposer à boire et de rafraîchir les seniors particulièrement touchés.

M. Roland Leder, responsable de la Police administrative, est **le référent** pour la Commune.

Excellent été à tous

*Geneviève Hochstrasser
Municipale*



RESTEZ AU FRAIS
CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

1 Se reposer... rester au frais
... Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir
... Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
... Porter des vêtements clairs, amples et légers
... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

3 Boire régulièrement... manger léger
... Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
... Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
... Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



www.canicule.ch - www.hitzewelle.ch
Informations tirées de la documentation de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).
Edition : Sanimédia, Juin 2009.

sanimédia
INFORMATION DE SANTÉ PUBLIQUE



Gymnaestrada

**World Gymnaestrada
Lausanne 2011**

...la magie va bientôt commencer !

Nous y sommes presque ! Dans un mois des milliers de gymnastes animeront les rues de Lausanne et les communes partenaires en nous faisant vibrer au rythme des productions des différents pays. **La semaine du 10 au 16 juillet** s'annonce riche en émotions et convivialité.

A cette occasion, les gymnastes logeront dans les établissements scolaires des différentes communes partenaires. Au nombre de celles-ci, la commune du Mont-sur-Lausanne accueillera la Délégation de l'Afrique du Sud. Près de 400 Sud-Africains partageront leur culture et tradition avec tous les habitants de la commune. Le passage de cette Délégation promet de laisser une forte empreinte dans les cœurs des Montains.

Pour plus d'information sur la WG-2011 et les dernières nouvelles, consultez le site officiel de la manifestation :

www.wg-2011.com.

Un vent de magie soufflera dans tout Lausanne et ses environs en juillet 2011... Ne le ratez pas et laissez-le vous emporter !!!

Le CO du Mont

De nos Institutions



**Etablissement primaire
et secondaire du Mont**

**L'équipe de robotique du Mont
en finale de la Coupe
ROBERTA 2011 à l'EPFL**

Samedi 7 mai 2011 a eu lieu à l'EPFL le festival de robotique. Dans ce cadre, a été organisé un concours de robotique LEGO NXT, la Coupe ROBERTA.

L'équipe « Teddy Bear Corporation » de 5 élèves de l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne y a participé. Il s'agit de Célia Zahnd, 12 ans, d'Emmanuel Lehnerr, Mark Koliqi, David Pittet et de Joachim Zahnd, tous âgés de 14 ans.

Ce concours était constitué de deux parties.

D'une part, « Le grand défi ». Le robot devait se déplacer vers cinq plaques verticales articulées placées côte à côte.



L'équipe de robotique ayant participé à la Coupe ROBERTA à l'EPFL

Photo: Archives de l'école

Vous proposent un cycle de conférences sur le thème de :

Regards croisés sur l'adolescence

- *Question familiale et question de société ?*

L'adolescence est très souvent assimilée à un concept de violence par les médias qui, quotidiennement attirent l'attention du public sur la violence des actes et sur la jeunesse des auteurs, alors qu'ils ne parlent que très rarement de l'adolescent(e) victime de violences ou d'une manière plus générale la situation de l'adolescent(e) aujourd'hui...

Sans chercher à nier les actes de délinquance de certains jeunes, il s'agit d'aller plus loin dans la problématique et les questionnements en particulier de l'impact que cela peut avoir dans l'environnement scolaire.

L'adolescence est un moment de la vie qui apporte aussi des richesses, des moments de partage que ce soit en famille ou avec ses pairs. Cependant, c'est un temps de remise en question pour le (la) jeune et son environnement.

- **Public cible :**

Parents, adolescent(e)s, moniteurs sportifs, personnes qui côtoient de manière régulière des adolescent(e)s, professionnels de l'adolescence...

C'est dans ce but que des partenaires, actifs dans le domaine de l'enfant et de l'adolescence en collaboration avec la Société de Développement du Mont souhaitent offrir à la population du Mont-sur-Lausanne et environs, un cycle de 3 conférences sur ce thème à travers trois regards de professionnels qui pensent l'adolescence aujourd'hui. Cette présentation sera suivie d'un temps et de débat avec les participants.

- **La première conférence aura lieu**

**le vendredi 17 juin 2011 à 20h00
au Mont-sur-Lausanne,
collège du Mottier B**

sur le thème

**Violence et délinquance
des jeunes /
l'insécurité en question**

- **Intervenant :** Monsieur Olivier Guéniat, Chef de la Police Judiciaire du Canton de Neuchâtel.

Par sa pratique quotidienne mais aussi par la volonté de transmettre un regard objectif sur la situation des jeunes, M. Guéniat nous fera partager sa vision de l'insécurité et des questions qui en découlent.

- **Entrée libre**

Chaque plaque a une face blanche et une face noire. Le juge tournait aléatoirement les plaques de sorte à avoir deux faces noires et trois faces blanches. Le robot devait reconnaître les faces noires et les retourner de sorte à obtenir un alignement de plaques blanches. L'équipe locale est parvenue à résoudre ce défi et a donc obtenu le maximum de points. Seules trois équipes participantes ont réussi ce résultat.

Dans un deuxième temps, le robot devait résoudre une série de défis de la First Lego League 2010 sur le thème du corps humain. Le temps imparti à chaque match est de 2 minutes et 30 secondes. Placer, dans le cœur, un patch cardiaque, un pacemaker, insérer un stent dans une artère, récupérer une seringue, trier des globules rouges et des globules blancs faisaient partie des tâches demandées au robot.

Au terme de la phase éliminatoire, l'équipe du Mont s'est qualifiée avec trois autres équipes pour les demi-finales. Puis après avoir remporté la manche des demi-finales, elle a disputé la finale en deux matchs. Vainqueur du premier match, notre équipe a connu quelques soucis lors du deuxième et termine ainsi au brillant 2^e rang.

Le nombreux public et les parents présents ont été tenus en haleine de bout en bout de cet après-midi, vivant intensément chaque défi.

Sandra Prod'hom



Paroisse du Mont

La plus grande vallée du monde

Hudson Taylor, qui fut missionnaire en Chine, raconte qu'un jour il a demandé à ses élèves quelle était la vallée la plus longue, la plus large et la plus peuplée du monde. Les uns ont répondu que c'était la vallée du Yantzé, d'autres celle du Congo ou du Mississippi. Non,

répondit-il. La vallée la plus longue, la plus large et la plus peuplée au monde, c'est la vallée des larmes.

Depuis des milliers d'années, elle a été traversée par des multitudes de personnes. En effet, la vie apporte à chacun son lot de coups durs et d'épreuves; un jour ou l'autre, nous connaissons tous la tristesse et les larmes. Si je me tourne vers Dieu uniquement afin d'être délivré de mes souffrances et de mes épreuves, ma relation avec lui sera faussée. Dieu peut me délivrer de certaines épreuves et me guérir de maladies comme Il l'a fait dans bien des vies. Cependant, Il n'a pas promis aux croyants une vie facile, sans larmes ni difficultés; ce qu'Il a promis, c'est de traverser avec moi les passages difficiles. Dieu attend de moi une réponse désintéressée à l'appel qu'Il m'adresse. En mourant sur la croix, Jésus a payé à ma place pour mes péchés. Accepter ce cadeau, cette grâce, voilà une réponse et une fois désintéressées, début d'une relation solide et fructueuse avec Dieu. Et si nous traversons une vallée de larmes, courte ou longue, nous expérimentons l'aide et le secours de Dieu. Dans l'attente d'une délivrance sous une forme ou une autre, son amour réchauffera nos cœurs.

Cultes

Dès le 12 juin, nous célébrerons nos cultes à la Grande Salle du Petit-Mont en raison des travaux à l'intérieur de l'église. A 10h00, une garderie et le culte de l'enfance accueilleront les enfants pendant ce temps.

Une exception ! **La fête de l'alliance le 26 juin.** Elle débutera par des baptêmes à 8h30 à l'embouchure de la Chamberonne, le culte qui suivra à la Grande Salle commencera à **10h30** pour se terminer par un pique-nique autour de la même Grande Salle. L'église de Cugy se joindra à nous pour vivre cette journée. Et vous ?

*Pour la Paroisse :
Chantal Hoegger-Romy*

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Mardi 22 février 2011, certes avec quelque retard, la délégation composée de MM. Bernard Chabloz, conseiller municipal, et du soussigné, apporte à **Mme et M. Eliska et René Libal-Vanik**, domiciliés au ch. du Saux, les vœux et félicitations des Autorités à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré à Prague le 17 septembre 1960. En Suisse depuis 1970, Mme et M. René Libal élisent domicile au Mont, venant de Lausanne, dans le courant de l'année 1980.

En la personne de M. René Libal, c'est un sportif d'élite que nous avons l'honneur de rencontrer: études d'enseignant, de professeur de sport et d'éducation physique, à Prague; membre de l'Equipe nationale d'aviron de Tchécoslovaquie aux Jeux Olympiques de Rome (1960) et de Tokyo (1964); professeur au Gymnase et à l'Université. Membre également du Lausanne-Sport, Club d'Aviron, il n'a de cesse de poursuivre diverses activités sportives (tennis, VTT, badminton).

Pour sa part, Mme Eliska Libal, infirmière diplômée, a exercé à Prague, puis au CHUV, à Lausanne (service ambulatoire – oncologie). Elle pratique également le ski, le tennis et la marche, et plus calmement, le piano.

Le couple, qui a obtenu la bourgeoisie de la Commune de Lausanne, ayant élevé une fille et un garçon, a maintenant le plaisir d'être entouré de 4 « petits-enfants ». Il effectue, occasionnellement, des voyages en Tchéquie où il a encore de la famille.



Mme et M. Eliska et René Libal-Vanik

Nous remercions très vivement Mme et M. René Libal de leur fort sympathique accueil, leur réitérons nos félicitations et leur souhaitons le meilleur pour encore de belles années d'une sportive retraite.

90^e Anniversaire

Mois de mars festif, au nouvel EMS La Paix du Soir, où nous avons eu le plaisir de rencontrer trois heureux nonagénaires à qui, nous nous plaisons de le relever, la Direction de l'Etablissement a offert le Journal de leur jour de naissance.

Le **vendredi 11 mars**, M. André Guex, conseiller municipal, accompagné du soussigné, félicite **Madame Anita Praplan**, qui célèbre son **90^e anniversaire**, le dimanche 13 mars précisément. Selon la nouvelle organisation de l'Etablissement, Mme Anita Praplan est entourée de sa fille, d'un couple d'amis



Madame Anita Praplan

et de résidentes de la même Unité, sous la dénomination « Matisse ».

Issue d'une famille de 12 enfants, famille s'occupant d'agriculture, de vignes et des bois, aux « Mayens », Anita Praplan a longtemps travaillé dans la restauration.

Venant de Lausanne, et d'abord accueillie en UAT, Anita est résidente de l'EMS depuis septembre 2010. De bon caractère, elle est appréciée de sa famille, son garçon, sa fille et ses 4 « petits-enfants ».



Monseigneur Gabriel Bullet

Mardi 22 mars, nombreux sont celles et ceux venus célébrer le **90^e anniversaire de Monseigneur Gabriel Bullet**, Evêque auxiliaire dès février 1971, à Fribourg puis à Lausanne. En ce jour, Monseigneur est entouré de M. P. Ethenoz, Directeur de l'EMS, des représentants des Autorités communales, MM. Jean-Pierre Sueur, conseiller municipal, et C. Frioud, de Mme C. Inauen, animatrice, et de sa famille, cousins, cousines, nièces et neveux, petites-nièces et petits-neveux.

Evoquons la brillante carrière de Monseigneur G. Bullet: né à Estavayer-le-Lac, le 22 mars 1921, cadet d'une famille de 6 enfants, de parents pharmaciens; il entreprend des études à Genève, à Rome, puis à Fribourg; professeur au séminaire, jeune prêtre dès 1945, il a l'honneur d'être parrain lors de l'ordination de son neveu, le prêtre André Duruz, en 1961. Jeune évêque dès février 1971, il célèbre le 40^e anniversaire de son ordination épiscopale en date du 6 février 2011.

C'est avec grand plaisir que « l'assemblée » reçoit le message de M. J.-Robert Allaz, Vicaire épiscopal de Lausanne, puis de M. Pierre Ethenoz, Directeur.



Photo : C. Frioud

Madame Yolande Schaer-Cochand

Lundi 28 mars, nous avons le plaisir d'apporter les vœux et félicitations des Autorités, représentées pour l'occasion par M. Michel Amaudruz, conseiller municipal, accompagné du soussigné, à **Madame Yolande Schaer-Cochand**, née le 27 mars 1921.

Venant de Froideville, Mme Yolande Schaer est résidente de l'EMS La Paix du Soir depuis juin 2009. Pour cet anniversaire, elle est entourée de sa fille Dany et d'une amie de son Unité, déjà une connaissance de Froideville.

Yolande Schaer effectue un apprentissage d'assistante dentaire, puis s'active en qualité de SCF, Unité de soins, lors de la guerre 1939-1945. Compagne d'un mari chirurgien, les interventions s'échelonnent de village en village, souvent pour des cas socialement pénibles (sans moyen d'hospitalisation). Par la suite, lorsque le mari ouvre un cabinet médical, à Moutiers, Yolande assume les travaux de bureau ainsi que diverses pratiques médicales. Elle travaille ensuite auprès de l'Hôpital ophtalmique, jusqu'à l'âge de la retraite, s'établit à Froideville et plus récemment, rejoint l'EMS du Mont-sur-Lausanne.

Ayant beaucoup pratiqué la marche, ce qui très certainement contribue à son actuelle vivacité, Yolande Schaer effectue encore de régulières promenades en compagnie de sa fille.

A ces heureux jubilaires, nous réitérons nos très sincères félicitations et leur adressons nos vœux les meilleurs pour encore partager de belles et tranquilles années en notre Commune. Nous remercions également La Paix du Soir pour son accueil toujours fort aimable et pour l'attention portée au bien-être de ses pensionnaires.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl

Bon à savoir

EFAJE

Accueillir un ENFANT chez soi... Devenir accueillante en milieu familial ?

Accueillir un ou des enfants à la *jour-née*, c'est *s'engager* dans une activité qui nécessite une bonne dose d'*énergie*, d'*optimisme*, le sens des *responsabilités*, mais c'est aussi accomplir une tâche utile à la société, vivre des moments d'échanges et *tisser des liens*.

Ouvrir son chez soi, *partager* son repas, proposer des soins et de l'attention à des enfants dont les parents sont absents pour des raisons professionnelles, c'est l'occasion d'avoir un *revenu d'appoint* et de pouvoir bénéficier d'une *formation de base et continue* sans frais.

Participer à l'*éducation* d'autres enfants que les siens, leur transmettre certaines *valeurs*, faire un bout de chemin avec eux, voilà qui demande de l'engagement et des qualités mais qui offre aussi la possibilité de *travailler chez soi*, de manière indépendante et d'organiser ses journées.

Beaucoup de parents sont à la recherche d'une solution d'*accueil* pour leurs enfants. Certains se tournent vers l'accueil familial car ils souhaitent que leurs enfants puissent se développer et *tisser des relations chaleureuses* dans le cadre d'une *famille*. Nous manquons d'accueillantes pour répondre à toutes ces demandes, alors :

- Si vous aimez être entourée d'*enfants*
- Si vous avez besoin d'un *revenu d'appoint*
- Si vous êtes à l'aise *dans les relations*

Devenez accueillante en milieu familial.
Renseignements au 021 882 53 02 ou par e-mail : maia.caduff@efaje.ch

Du nouveau au Cabinet médical de la route de Lausanne 16

La doctoresse Kaisa Würzner, spécialiste FMH en Médecine interne, ancienne chef de clinique à la Policlinique Médicale Universitaire de Lausanne, a le plaisir d'annoncer son association avec le **Dr Paul Horton** au Mont-sur-Lausanne.

- **Cabinet médical**
Route de Lausanne 16
Tél. 021 653 34 25

Art-thérapie

- Phyllis Wieringa Laedermann
Route du Jorat 20
Art-thérapeute, psychologue
- Ouverture de l'atelier le 16 mai 2011
Agréé par l'ASCA – Remboursement par les assurances complémentaires
Pour tout renseignement et prise de rendez-vous :
- Tél. 021 729 65 55 - 078 690 03 15

De nos Sociétés



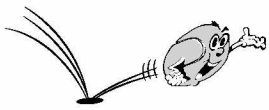
Abbayes Réunies

Notre traditionnelle fête des Abbayes se déroulera du **vendredi 1^{er} au lundi 4 juillet 2011** sur l'Esplanade du Châtaignier.

Cette année, la venue de nos amis de Samedan est associée à notre fête et un Tir spécial Jumelage sera organisé. La remise du prix de la cible Jumelage se déroulera le samedi soir lors de notre grande soirée « filets de perche ».

- **Vendredi 1^{er} juillet**
16h30 - 19h00: Tir des Sociétaires
+ Tir des Dames « Au coup de cœur »
16h30 - 18h30: Tir des cadets
Dès 17h30: Caveau des Abbayes, Malakoffs
 - **Samedi 2 juillet**
09h00 - 17h00: Tir des Sociétaires, Tir des Dames « Au coup de cœur », Tir du Jumelage
Dès 19h00: Soirée filets de perche - Animations. Remise du prix du Tir du Jumelage
 - **Dimanche 3 juillet**
09h30 Départ du cortège conduit par l'Union instrumentale sur la route du Châtaignier
10h00 Culte au Châtaignier
11h00 Couronnement des Rois
Remise des prix
Levée des danses
12h30 Banquet
13h30 Partie officielle
 - **Lundi 4 juillet**
19h00 Rendez-vous des sociétaires aux abords de la Grande salle Verrée des Rois
19h30 Départ du cortège pour la place du Châtaignier
20h00 Levée des danses
Assiette froide
- Le comité se réjouit de vous voir nombreux à cette fête et accueillir de nouveaux tireurs.

Olivier Weber
Abbé-Président



Tennis-Club Le Châtaignier

Du nouveau au restaurant du Tennis du Mont

Le 31 mars dernier, une passation de pouvoirs s'est déroulée au sein de la gérance de notre club-house. En effet, Mme Ana Reichenbach, à laquelle nous transmettons nos meilleurs vœux pour la suite, a transmis le flambeau à un nouveau tenancier.

Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Pierre Meylan, qui a repris la gérance du Café-restaurant de notre club-house. Après avoir tenu pendant plus de 5 ans le restaurant du Tramway au cœur de la ville de Lausanne, Pierrot Meylan et son équipe se réjouissent de vous recevoir dans ce beau cadre du Châtaignier.

Un lieu de détente idéal pour un petit café, un verre de vin à votre goût, un menu du jour, des petits plats "santé" et bien d'autres choses encore. A cet effet, une toute nouvelle carte avec de multiples choix vous attend.

Chaque dimanche, venez vous ravir les papilles gustatives avec le «brunch campagnard» qui est servi entre 11 h00 et 14 h00. Vous y trouverez un accueil chaleureux ainsi qu'une ambiance sympathique.

Patrick Roy



Pétanque du Mont

Les Paysannes vaudoises

Elles furent finalement 17 à oser se présenter au boulodrome du Châtaignier, lundi 4 avril 2011, pour un affrontement ô combien sympathique à la pratique de notre sport. Le comité quasi incorpore s'était dévoué pour les accueillir et les entourer. Cette année, une retardataire s'est faite quelque peu remarquer, mais elle avait ses raisons. Là, j'ironise et c'est en toute modestie que je dirais qu'il manquait «une reine» pour débiter les parties. Sans jeu de mot, donc, j'ai cité Fabiola. Une fois toute cette ribambelle de paysannes inscrites, le tirage au sort les a départagées pour disputer trois rencontres en doublettes ou triplettes.

Nicole remettait son titre en jeu. Malheureusement, elle n'est pas parvenue à le confirmer, finissant au 6^e rang. Notre reine au 5^e. La médaille en chocolat, comme on dit, est revenue à Gilberte. Au 3^e rang, on fit appeler Josiane, puis Marie-Noëlle, 2^e et Selam, 1^{re}, se hissèrent sur les plus hautes marches du podium. Chouchoutées



Le podium du tournoi des Paysannes vaudoises, accompagné de notre Président

jusqu'à leur servir une inévitable raclette, ces dames nous ont également récompensés par des présents, mais aussi et surtout par leur bonne humeur et leur simplicité. Merci et bravo également à Christiane, Anne-Lise, Françoise, Annie, Ursula, Linette, Lilia, Georgette, Sonia, Jeannine et Marianne, pour leur participation. Et à l'année prochaine, pour votre 10^e anniversaire.

Du mardi 8 mars au samedi 9 avril, Tournoi de l'Amitié

Nos Amis du Club des Alliés nous ont permis de participer à leur traditionnel tournoi annuel, mis sur pied sur nos pistes couvertes du Châtaignier. Sous la conduite de leur Présidente Margot Schwab, épaulée par ses sociétaires, cette confrontation a réuni, durant 5 mardis et autant de mercredis, 16 équipes de 3 joueurs. Ceux ayant eu la chance de jouer les mercredis ont pu se régaler des excellents gâteaux au fromage que Margot avait concoctés. Très

disputées, les rencontres ont permis de présenter un spectacle intéressant aux spectateurs présents. Les matchs de classement, disputés en 2 groupes de 8 équipes, ainsi que les «poules» et les finales ont pu se dérouler le samedi 9 avril, sur les pistes extérieures, sous un soleil de plomb, rafraîchi par une petite bise bienvenue. Un dîner asiatique, servi par notre traiteur Pham et son équipe, a ravi les participants. Une telle météo, les équipes et spectateurs présents et un repas d'aussi bonne qualité, ne pouvaient faire de cette journée qu'une réussite à tous points de vue. Dans le groupe A, la triplette **Bernard Guilloud, Bernard et Béatrice Georges** a pris le dessus sur celle de **Daniel Schwab, Edouard Leoni et José Fernandez**. Dans le groupe B, la finale a opposé les équipes **Testuz, Grin et Reymond** à **Luisa, Thierry et Jacky**. Les premiers l'ont emporté. A relever la belle 3^e place obtenue par la triplette du Mont composée de P.-A. Hauswirth, votre rédacteur et Yves Pache, qui remplaçait notre président François



Les équipes finalistes du Groupe A, en compagnie de la Présidente du Club des Alliés

Duperret, absent ce samedi-là et la 4^e place obtenue par Pierrette et ses enfants Piguët et Viret, également du Mont. Les Alliés vous avez mis dans le mille, bravo, chapeau et merci. Je dirais, en subtil moqueur que je peux être, qu'il n'y a qu'une chose qui vous a échappé... La victoire.

Samedi 16 avril Grands nettoyages du bouldrome

Il y avait sûrement plus de travail à accomplir que de mains à serrer en début de matinée, au bouldrome. Mais finalement, après la prise du café-croissant, nous étions quand même trente membres à avoir répondu présent pour la grande poutze de printemps de notre place de sport, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Rien n'a été laissé au hasard. Parois métalliques, boiserie, fenêtres, intendance et bureau sont ripolinés. Cette rigueur nous permet de pouvoir bénéficier d'installations toujours en ordre. En fin de matinée, l'odeur des rôtis crépitant à la broche, nous a rappelé qu'il nous fallait passer à table, en remerciements des efforts fournis. Ce fut une belle journée emplie de joie et d'amitié. Comme il en faudrait tous les jours. J'adresse ici, au nom du comité, un grand merci et toute notre reconnaissance à celles et ceux qui ont œuvré au bon déroulement et à la réussite de cette journée.

Francis Etienne



Echo des Bois

Nos concerts des 1^{er}, 2 et 3 avril 2011 ont été un grand succès, et nous en garderons un formidable souvenir haut en couleur. Effectivement, le tempérament des musiciens de l'orchestre de William Fierro fut pour nous une belle démonstration de joie et de plaisir dans la musique et le rythme. La belle voix d'Antonio Nunes résonnera encore longtemps à nos oreilles. Un grand merci à tous, particulièrement à la Talentelle d'Echallens qui nous a permis de partager avec eux ces moments musicaux et d'amitié.

Après tout ça, l'Echo des Bois mérite bien la pause estivale qui sera de courte durée pour certains, car l'organisation du Giron des Chorales du Jorat nous incombe pour l'année 2012.

Si les chanteurs et les auditeurs de nos concerts du 150^e gardent au cœur la nostalgie de cette belle aventure, rejoignez-nous à la reprise le 25 août 2011 à 20 heures à l'Aula du Mottier.

A tous nous souhaitons un chaud et bel été.

Le comité



FSG Le Mont

Comme habituellement, notre assemblée générale a eu lieu en février, elle marque le début des activités tant gymniques que récréatives proposées durant l'année par notre société.

C'est ainsi que la date du 20 février avait été programmée pour notre traditionnelle sortie en raquettes, mais compte tenu des conditions d'enneigement, nous avons pris l'option d'effectuer cette balade à pieds. Cependant, qui l'eût cru, la veille de notre rencontre, la neige est tombée et nous nous sommes retrouvés aux Cluds sous les flocons avec 15 à 20 cm de neige fraîche.

24 personnes ont chaussé leurs raquettes et se sont élancées à travers de superbes paysages enneigés, dans une nature silencieuse troublée par nos

seules conversations en direction du Chasseron. La neige clémente en début de randonnée s'est transformée en bourrasques et la dernière heure d'effort avant l'arrêt de midi, le groupe ne formait plus qu'une colonne serrée, solidaire, bravant le grésil et le brouillard sous la direction de Jean-Luc et Marianne Passard, qui ouvraient la voie, car il n'y avait aucune trace.

Moments intenses dans l'effort, qui se sont terminés à l'hôtel du Chasseron devant une fondue combien appréciée, à défaut du panorama, que nous n'avons pas pu observer compte tenu du mauvais temps. Une fois restaurés, nous avons achevé notre boucle en rejoignant les Cluds sur un parcours plus court, mais plus pentu.

Nous gardons un bon souvenir de cette journée, merci aux organisateurs Jean-Luc et Marianne.

Après avoir travaillé intensément nos muscles, ce sont nos cellules grises qui ont été mises à contribution lors de notre match aux cartes qui a eu lieu le



Sortie en raquettes de la FSG

Photo: Archives de la Société



L'Echo des Bois et la Talentelle lors du concert du 3 avril 2011 à l'Eglise catholique d'Echallens

Photo: Archives de la Société

15 avril. Vingt équipes se sont affrontées amicalement, du plus jeune 12 ans au plus sage 82 ans; chacun était le bienvenu.

Dans une atmosphère conviviale, tous ont abattu leurs meilleures cartes et essayé d'aborder la stratégie la plus payante. Finalement, c'est une équipe féminine formée de Nadine Jeckelmann et Véronique Gendre qui est sortie gagnante, Jeani Burri et Jean-Marie Clavel, malgré un entraînement intensif se sont contentés de la deuxième place, Marcel Pache et J.-P. Besançon ont quant à eux occupé la troisième place. Une fois, les prix distribués, nous avons partagé une agape et là, les parties sont rejouées mentalement pour trouver de nouvelles tactiques. Rendez-vous l'an prochain pour évaluer le résultat de ces cogitations!

Patricia AJ



Belle participation à la Fête de mai 2011

Photo: Archives de la Société



Société de Développement

Fête de mai 2011

C'est par une journée radieuse que s'est déroulée notre fête de mai. Superbe journée aussi grâce à vous qui êtes venus nombreuses et nombreux soutenir la Société de Développement, les Sociétés locales du Mont ainsi que tous les fidèles exposants présents ce samedi 7 mai 2011. Près de 60 exposants et artisans se sont réunis sur la place du Petit-Mont pour le grand marché artisanal de notre Commune.

Cette année, le thème principal de la fête était «médiéval». Un village médiéval a donc été construit à côté de la grande salle où l'équipe de «Quête Médiévale» a passé deux nuits. Ils ont fait à manger comme à l'époque. De plus, nous avons pu assister à quelques démonstrations de combats en armures

très impressionnantes entre «l'écarlate», «braillard», «la crevette», «la tige» et «anatar» ainsi que sur le maniement d'armes d'hastes et sans oublier les bruyants coups de canon qui ont rappelé leur présence tout au long de la journée. Il a également été possible de voir «la crevette» à l'œuvre. En effet, il a confectionné de la côte de maille sous les yeux du public. Cette animation a remporté un grand succès tout au long de la journée et de nombreuses questions leur ont été posées sur le déroulement de la vie et des activités médiévales.

Nous avons aussi pu assister à des démonstrations de gym de 3 groupes du Mont. Sans oublier pour les plus petits, la girafe gonflable de la paroisse, les superbes maquillages faits par deux maquilleuses de l'équipe de «Créavisages» et les tours en poneys qui ont remporté un très vif succès.

Un tout grand merci à nos généreux sponsors et donateurs qui nous ont soutenus pour l'organisation de cette

fête de mai. Merci à Belfor, à Emil Frey SA, à Gerber Frères Sàrl, à Jeanfavre & fils, à Rauschert SA, à Robin du Bois - Dorthe SA, à Familia Plan SA et à Georges Maye SA. Un très grand merci également à notre Commune et toute son équipe. Merci aussi au Directeur du «Home chez Nous», M. Bertrand Martinelli, pour la mise à disposition de jeunes et d'éducateurs, qui, sous la direction de notre chef d'orchestre M. Valter Spinazza ont monté la cantine. Toutes ces équipes nous ont aidés à la mise en place des stands, le montage et le démontage de la cantine et surtout au rangement après la manifestation. Merci à tous pour le coup de main très apprécié. Je tenais aussi à remercier Loïc Spinazza pour les photos ainsi que pour toutes celles que vous pouvez aller voir sur notre site www.sdlemont.ch.

Je ne le dirais jamais assez, mais un tout grand merci aussi au comité de la SDM pour le travail avant, pendant et après cette manifestation. Car la fête de mai c'est une chose, mais tout le travail pour sa réalisation et le rangement en est une autre.

Le prix du mérite 2011 a été remis par notre Syndic, M. Daniel Grosclaude, et par votre président, à **Monsieur Paul Chamot** pour tous les services rendus dans notre Commune, ainsi que tous les coups de mains donnés aux diverses Sociétés Locales dont il a fait partie. Un grand merci à «Paulet» pour son engagement au sein de notre Commune.

Quelques informations sur votre Société de Développement:

Comme vous avez pu le voir dans ce journal, la SDM soutient un cercle de 3 conférences sur le thème, Regards croisés sur l'adolescence avec comme premier intervenant, le Chef de la Police Judiciaire du Canton de Neuchâtel, M. Olivier Guéniat. Le comité de la SDM vous invite donc à venir suivre cette conférence «Violence et délinquance des jeunes / l'insécurité en



MM. Paul Chamot, D. Grosclaude, Syndic et A. Cevey, Président SDM

Photo: Archives de la Société

question » qui se déroulera au collège du Mottier B le **vendredi 17 juin 2011 à 20h00**. L'entrée est libre. Une raison de plus de venir assister à cette première conférence.

Pour faire suite aux nombreuses remarques et demandes concernant la fête de la Saint-Nicolas début décembre, le comité vous annonce une très bonne nouvelle. Nous avons décidé de tenter une nouvelle expérience. En effet, nous allons mettre en place pour le 3 décembre 2011, une même cantine que pour la fête de mai, mais chauffée. Car après de nombreuses discussions lors de séances de comité, nous aimerions arriver à faire un marché de Noël en plus de la fête de la St-Nicolas pour les enfants.

Et surtout, n'oubliez pas notre site: www.sdlemont.ch. Allez le consulter, toutes les photos de la fête de mai 2011 y sont ainsi que les photos de nos autres animations. Vous trouverez aussi les dernières nouvelles de nos manifestations.

A vos agendas 2011:

Quelques dates à mettre en rouge dans vos agendas 2011, si elles ne le sont pas encore. Le **vendredi 17 juin 2011 à 20h00** Conférence gratuite au collège du Mottier B sur «Violence et délinquance des jeunes / l'insécurité en question», le **mardi 2 août 2011** la célèbre Torrée au Châtaignier avec ses excellents saucissons cuits dans les braises du feu du 1^{er} août, le **samedi 1^{er} octobre et dimanche 2 octobre 2011** manifestation et sortie champignons, le **samedi 3 décembre 2011** la non moins célèbre St-Nicolas au Châtaignier.

Tout le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreux lors de nos manifestations citées ci-dessus afin de partager un moment de rencontre et d'amitié dans notre Commune avec vous.

Alexandre Cevey
Président

Prochains journaux

Parutions

Fin juillet
Fin septembre
Fin novembre

Articles

5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Démonstration médiévale

Photo: Archives de la Société



Démonstration médiévale

Photo: Archives de la Société



Balade en poney

Photo: Archives de la Société



Changement de look avec «Créavisages»

Photo: Archives de la Société